

# Sécurité des membres et des bateaux au YCPC

Alors que nous nous préparons à une nouvelle saison passionnante au sein de notre club nautique, il est essentiel de souligner l'importance d'un comportement sécuritaire, à la fois sur terre et sur l'eau. Notre communauté se nourrit d'expériences partagées et il est primordial de veiller à la sécurité de tous les membres.

1. Porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) : Portez toujours un gilet de sauvetage lorsque vous êtes sur l'eau, quelle que soit votre capacité à nager. Ce simple geste peut sauver des vies.
2. Organiser des séances d'information sur la sécurité : Avant toute sortie, organisez une séance d'information sur la sécurité afin de passer en revue les procédures d'urgence, l'utilisation de l'équipement et les risques potentiels associés à la navigation.
3. Entretenir l'équipement : Inspectez et entretenez régulièrement tous les bateaux et l'équipement de sécurité. Signalez immédiatement tout problème afin de vous assurer que tout le matériel est dans un état optimal.
4. Soyez conscient des conditions météorologiques : Restez informé des prévisions météorologiques locales et soyez prêt à adapter vos plans en conséquence. La sécurité doit toujours primer.
5. Encourager une communication ouverte : Favoriser une culture où les membres se sentent à l'aise pour discuter des problèmes de sécurité et signaler les comportements dangereux.

Dans le cadre de notre engagement permanent à garantir un environnement sûr et agréable au sein du yacht-club, nous souhaitons rappeler à tous les membres et au personnel l'importance de signaler rapidement tout risque en matière de sécurité. Identifier et traiter les risques potentiels est essentiel pour prévenir les accidents et protéger tous les membres de notre communauté.

1. **Reconnaître les dangers à terre** : Veillez à identifier les dangers, qu'ils soient liés à l'équipement, à l'environnement ou aux pratiques générales de sécurité. Il peut s'agir de surfaces glissantes, d'équipements endommagés ou d'obstructions.
2. **Reconnaître les dangers liés au port** : Veillez à identifier les dangers, qu'ils soient liés aux quais (surfaces glissantes, équipements endommagés ou obstructions), à l'eau (déchets flottants, pollution, débris flottants suspects) ou, sous la surface (obstructions représentant un danger pour la navigation).
3. **Procédure de signalement** : Si vous remarquez un risque pour la sécurité à terre ou si vous rencontrez une obstruction pendant que vous naviguez dans le port, veuillez le signaler immédiatement à la direction du club, au personnel ou en remplissant un rapport d'incident disponible au bar du clubhouse, sur le tableau d'affichage à l'entrée des toilettes, au bureau ou sur notre site web.
4. **Documentation** : Lorsque vous signalez un danger, donnez autant de détails que possible, y compris l'emplacement, la nature du danger et les mesures immédiates prises pour atténuer le risque.
5. **Suivi** : Après avoir signalé un danger, restez informé des mesures prises pour y remédier. Votre retour d'information est précieux pour garantir l'efficacité des protocoles de sécurité.
6. **Encourager une culture de la sécurité** : Nous encourageons tous les membres à participer activement à la sensibilisation à la sécurité et à s'entraider pour maintenir un environnement sûr.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à cette question importante. Ensemble, nous pouvons garantir une expérience sûre et agréable à tous les membres du yacht-club.

Mémo Sécurité, Comité Exécutif

Février 2025